RÈGLEMENT PARTICULIER TOURNOI «ENVOL» d'ENTZHEIM

7eme tournoi de l'Envol les 3 et 4 avril 2027
Rue des Sports, 67960 Entzheim, France

Le numéro d'autorisation du tournoi est 2600317

Article 1 : Joueurs concernés

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors (ou autorisés : minimes, cadets, juniors et vétérans) licenciés auprès de la FFBAD, dans les séries de classement P12 à N2, ainsi qu'aux Non Compétiteurs (NC), qui ne sont pas sous le coup d'une suspension ou d'un arrêt pour raison médicale.

Article 2 : Tableaux et mode de compétition

Les tableaux proposés sont en doubles et en mixtes

- **Nombre de tableaux possible et panachage** :

Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux.

- 2.2 Format de jeu : Tous les tableaux se disputent en poule, suivies d'un tableau à élimination directe (Sauf poules uniques).
- 2.3 Constitution des tableaux : Les tableaux seront établis selon le CPPH à la date de prise en compte. L'organisateur privilégiera des poules offrant un volume de jeu agréable pour chaque participant.
- 2.4 Têtes de série : En cas d'égalité de points au CPPH, le critère de départage pour la désignation des têtes de série sera l'ordre chronologique de paiement (la date du second joueur faisant foi pour les doubles).

- **Mode de compétition** :

Se joueront sur le week-end, les phases de poules suivies d'un tableau à élimination directe jusqu'aux finales de la manière suivante :

- Samedi : Doubles hommes et doubles dames.
- Dimanche : Mixte.

En fonction du nombre d'inscrit, un match pour la 3ème place pourra être joué.

Article 3 : Inscriptions

- **Nombre maximum d'inscrits et critère de sélection** :

Le nombre maximum de participants est fixé à :

- 120 paires le samedi
- 100 paires le dimanche

Si le nombre d'inscrit est supérieur au nombre de participants maximum, l'organisateur constituera une liste d'attente et s'autorise le droit de prendre plus de joueurs si l'échéancier le permet

Le critère de sélection en cas de surnombre sera l'ordre d'arrivée des inscriptions du deuxième joueur. Un tableau ne peut pas contenir plus de 32 paires.

Calendrier :

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 2 février 2027.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 24 mars 2027 minuit (date de réception).

La date du tirage au sort est fixée au samedi 27 mars 2027.

La date de prise en compte du CPPH est fixée au 18 mars 2027.

- **Montant des droits d'engagement** :

Les droits d'engagement sont de 16€ pour un tableau, de 21€ pour deux tableaux.

- **Mode d'inscription** :

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur Badnet de manière individuelle ou collective (club) avant le 27 mars 2027 minuit. Les inscriptions seront prises en compte à la réception du paiement.

Le paiement se fera exclusivement par badnet ou virement (Le jour du tournoi : En espèces)

- **Sur classement** :

Le sur classement est autorisé, toutefois l'écart dans une même paire ne doit pas être de plus de 500 points. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé. Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas (Art 3.2.1.5 du RGC).

- **Remplacement d'un partenaire** :

En cas de forfait, les frais d'inscription seront supportés par l'éventuel remplaçant. Le joueur forfait sera quant à lui remboursé sous réserve de délivrance d'un justificatif en bonne et due forme.

Article 4 : Déroulement de la compétition

Le tournoi sera géré à l'aide du logiciel «badnet»

- **Match** : Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 15 points
- **Juge-arbitrage** : Le juge-arbitre de la compétition est Jean-François Fertinel.
- **GEO** : Stéphanie RIEBER
- **Mode d'arbitrage retenu** :

En dehors des phases finales (demi-finales dans la mesure du possible et finales) où l'organisateur sollicitera des officiels techniques, sauf décision contraire du juge-arbitre, tous les matchs seront majoritairement auto-arbitrés.

- **Gestion des volants :**

Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match (sauf finales). En cas de litige, le volant officiel est le « RSL TOURNEY 3 » en vente dans la salle.

Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.

- **Temps de repos entre deux matchs + temps de prise de contact sur le terrain** :

A partir de l'appel de la rencontre, le temps de prise de contact sur le terrain sera de 3 minutes. Le temps de repos sera de minimum 20 minutes.

- **Forfaits** :

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 17 mars 2026. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton par tout moyen (adresse postale : 13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine ou adresse mail : forfait@lgebad.com) prouvant la date de réception.il peut également justifier de son forfait sur son compte MyFfbad.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.